Les violations des droits de la femme et les relations internationales de l'Union

2002/2286(INI) - 21/10/2003

Avant le vote sur le rapport d'initiative de Mme Miet SMET (PPE-DE, B) sur les violations des droits de la femme et des relations internationales de l'Union, Mme María Elena VALENCIANO MARTÍNEZ-OROSCO (PSE, E) a demandé des éclaircissements sur un amendement de son groupe qui avait été voté favorablement par une large majorité des membres de la commission des droits de la femme. Cet amendement, qui avait disparu du texte soumis au vote, demandait la reconnaissance du droit d'asile aux femmes victimes de graves persécutions et de violations de leurs droits humains. Au nom de son groupe, la députée a demandé le report du vote tant que les services de la Session n'auraient pas élucidé ce problème. Le rapporteur, Mme Miet SMET (PPE-DE, B), a lu en Plénière une correction orale apportée à son texte mais les députés ont tout de même voté pour que le vote du rapport soit porté à une session ultérieure du Parlement européen.